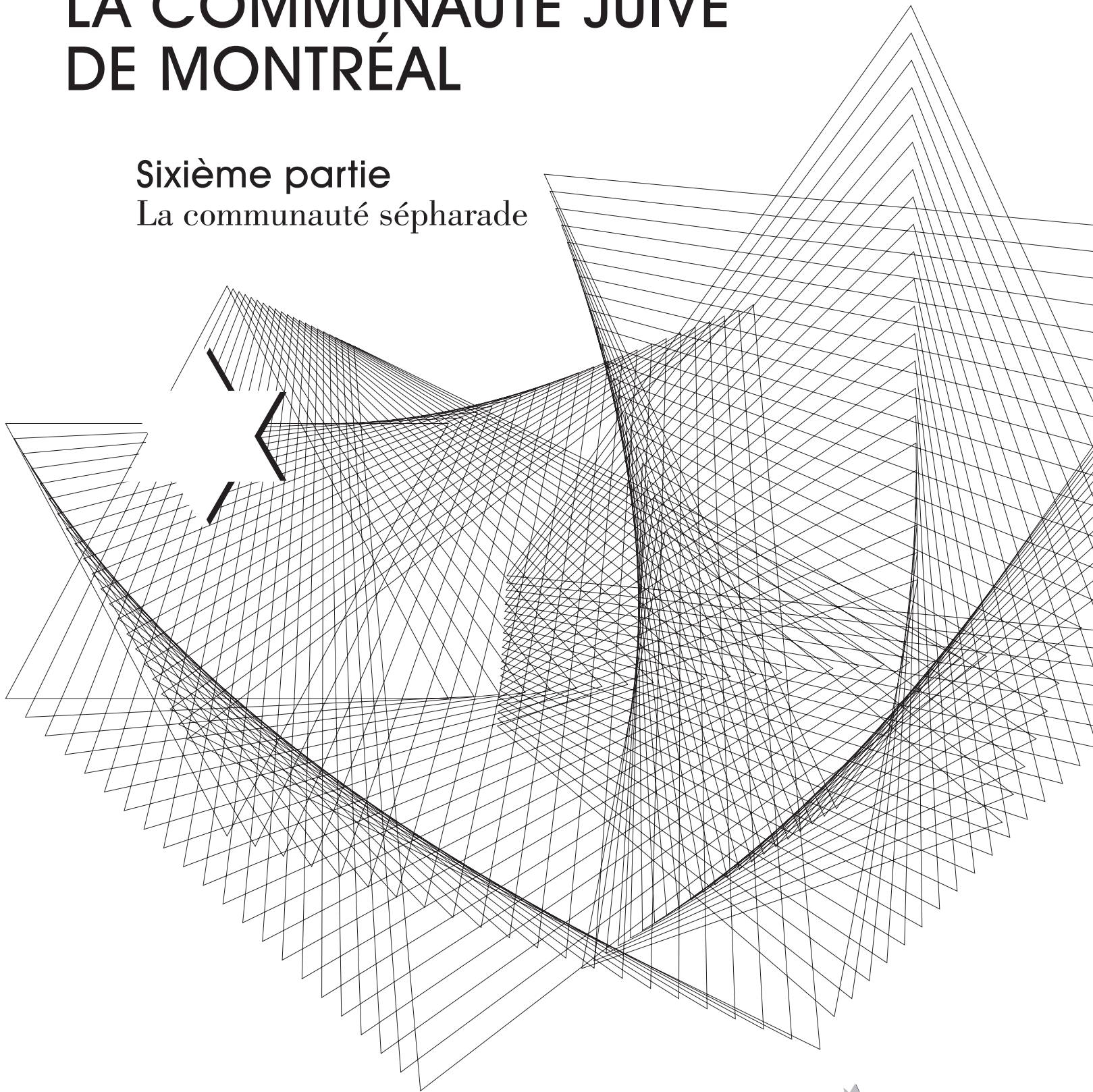


Analyse du recensement de 2001

LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE MONTRÉAL

Sixième partie
La communauté sépharade



Par Charles Shahr
et Elizabeth Perez
Octobre 2005



COMMUNAUTÉ SÉPHARADE
unifiée du Québec



מגבית הפדרציות היהודיות בקנדה
UIA Federations Canada

**Analyse du recensement de 2001
La communauté juive de Montréal**

**Sixième partie
La communauté sépharade**

Rapport rédigé par :

Charles Shahar

Coordonnateur de la recherche

Service de la planification et des allocations communautaires

FEDERATION CJA

Elizabeth Perez

Directrice adjointe

Service de la planification et des allocations communautaires

FEDERATION CJA

Les Fédérations AUI du Canada tiennent à remercier les membres du « Comité consultatif professionnel » pour leur assistance experte tout au long de ce projet réalisé dans le cadre de l'analyse des données du recensement de 2001.

D^r Jonathan Berkowitz, Vancouver, C.-B.

D^r Jay Brodbar, Toronto, Ont.

Prof. Leo Davids, Toronto, Ont.

M. Colin Geitzler, Aylmer, QC

M^{me} Jean Gerber, Vancouver, C.-B.

D^r Gustave Goldmann, Ottawa, Ont.

D^r Jack Jedwab, Montréal, QC

Prof. Marty Lockshin, Toronto, Ont.

M. Greg Mason, Winnipeg, Man.

D^r Sheva Medjuck, Halifax, N.-É.

Prof. Allan Moscovitch, Ottawa, Ont.

Prof. Morton Weinfeld, Montréal, QC

D^r Morty Yalovsky, Montréal, QC

Les Fédérations AUI du Canada remercient également MM. Réal Lortie et Marc Pagé, de Statistique Canada pour leurs conseils et leur aide, sans lesquels cette étude n'aurait pu être réalisée.

L'équipe de recherche témoigne sa reconnaissance à Allan Schneiderman, directeur du Service de la planification et des allocations communautaires de la FEDERATION CJA, pour son examen attentif de ce rapport. Elle remercie tout particulièrement David Bensoussan, Robert Abitbol, Karene Sauves-Uzan, et Élie Benchetrit, de la Communauté sépharade unifiée du Québec (CSUQ) pour leur collaboration éclairée.

Enfin, nous remercions Lioudmila Medvedtchenko pour son excellent travail d'extraction et de vérification des données statistiques.

Les données citées dans ce rapport sont toutes tirées de totalisations spéciales établies par Statistique Canada à la demande des Fédérations AUI du Canada.

Aperçu des résultats

- Un total de 21 215 Sépharades habitent dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Les Sépharades représentent 22,8 % des 92 865 membres de la communauté juive de cette région. On y compte également 880 personnes d'origine mixte (sépharade et ashkénaze).
- La population sépharade de la région métropolitaine de Montréal comprend 3 980 enfants de moins de 15 ans, 2 515 adolescents et jeunes adultes de 15 à 24 ans, 5 515 adultes de 25 à 44 ans, 5 925 adultes de 45 à 64 ans et 3 285 aînés (65 ans et plus). La répartition de la communauté sépharade selon l'âge dénote une concentration d'adultes d'âge moyen (de 45 à 64 ans).
- L'âge médian des Sépharades se situe à 40 ans. Il est inférieur à celui des Ashkénazes (43 ans), mais l'écart entre les deux groupes est minime.
- La ville de Côte Saint-Luc héberge la population de Sépharades la plus importante de la RMR de Montréal (4 285 habitants). Les Sépharades sont également nombreux dans les quartiers de Saint-Laurent (3 770) et de Snowdon (2 295).
- La communauté sépharade de Montréal compte 8 565 Canadiens de naissance (40,4 %). Le reste de la population sépharade (59,6 %) est constitué d'immigrants. Environ un tiers des Sépharades de Montréal (34 %) sont nés au Maroc.
- La grande majorité des Sépharades (77,4 %) vivent en couple ou dans des familles biparentales, mais près d'un dixième (9 %) vivent dans des familles monoparentales et 11,5 % vivent seuls.
- La plupart des Sépharades d'âge moyen (de 45 à 64 ans), soit 79,2 %, sont mariés ou forment des couples en union libre. Dans cette tranche d'âge, on compte également 12,3 % de Sépharades divorcés ou séparés, et seulement 5,7 % de célibataires.

- Le revenu personnel médian des Sépharades est de 23 268 \$. Ce revenu est inférieur à celui de l'ensemble de la communauté juive (25 227 \$), mais supérieur à celui de la population de Montréal (21 888 \$).
- La population sépharade de la région métropolitaine de Montréal compte 3 770 personnes défavorisées (17,8 %). Le taux de pauvreté au sein de cette population est légèrement inférieur à celui du reste de la communauté juive (18,6 %).
- Les Sépharades les plus particulièrement vulnérables à la pauvreté comprennent les aînés qui vivent seuls (54,8 %), les enfants qui vivent dans des familles monoparentales (45,5 %) et les adultes âgés de 15 à 64 ans qui vivent seuls (36,8 %).

Table des matières

Identifier les Sépharades à partir du recensement : un processus complexe	3
Taille de la communauté sépharade	5
Répartitions selon l'âge et le sexe	6
Où habitent les Sépharades dans la RMR de Montréal?.....	13
Immigration et langue	19
Structure familiale des Sépharades	23
Niveaux de scolarité et catégories d'emploi	29
Répartition du revenu des Sépharades	33
Perspectives d'avenir	36
Annexe 1: Définition normalisée de la judéité	41
Annexe 2: Définition des Sépharades	43
Annexe 3: Fiabilité du recensement.....	45
Annexe 4: Les seuils de faible revenu	47
Annexe 5: Tableaux de données supplémentaires	49

Analyse du recensement de 2001

La communauté sépharade

Le présent rapport esquisse le profil de la population juive sépharade de la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) à partir des données du recensement de 2001. Ces données définissent les caractéristiques démographiques, culturelles et économiques de la communauté sépharade. Notre étude indique les principaux lieux de résidence des Sépharades et leurs tendances linguistiques. Elle cerne également les segments de la population sépharade qui sont les plus vulnérables et les plus susceptibles de nécessiter des services et du soutien.

Le riche héritage culturel des Sépharades fait partie intégrante de celui de l'ensemble de la communauté juive de Montréal. Le terme « Sépharade » désignait autrefois les Juifs d'Espagne, qui ont été expulsés à partir des années 1490, sous l'Inquisition. Ce terme désigne aujourd'hui les descendants de ces Juifs, qui se sont installés en Afrique du Nord, en Hollande, en Angleterre, en Turquie et dans les Balkans, et qui parlaient des dialectes judéo-espagnols. Il désigne aussi les Juifs de culture judéo-espagnole

qui vivaient dans des pays arabes et parlaient divers dialectes judéo-arabes et judéo-perses.

L'histoire de la communauté sépharade de Montréal est très ancienne. Vers la fin du dix-huitième siècle, les premiers Juifs qui se sont établis dans la province de Québec étaient sépharades. La synagogue la plus ancienne de Montréal est d'origine sépharade. La congrégation Spanish & Portuguese, fondée en 1768, a été la première synagogue établie au Canada. En fait, l'édifice dans lequel cette institution a été fondée, qui date de 1778, a été le premier lieu de culte non catholique établi au Québec.

La principale période d'immigration des Sépharades au Canada a commencé en 1967, après la Guerre des six jours entre Israël et ses voisins arabes. De 1967 à 1987, Montréal a accueilli une vague d'immigrants sépharades, en majorité d'origine marocaine. Plus récemment, les immigrants sépharades viennent principalement d'Israël et d'Europe de l'Ouest.

La plupart d'entre eux étant francophones et le français étant la langue officielle de la province de Québec, les Sépharades se sont en général bien adaptés à la vie montréalaise. Aujourd'hui, les Juifs d'origine sépharade exercent des fonctions et une influence essentielles au rang des leaders de la communauté juive. Ils dirigent des entreprises florissantes et sont représentés à divers niveaux de la scène politique.

Les études sur la composition démographique de la communauté sépharade sont très rares. En fait, compte tenu de la rareté des données, il a été difficile d'établir avec certitude le nombre de Sépharades qui habitent dans la région métropolitaine de Montréal. D'après les statistiques du recensement de 1991, C. Shahar (1995) a estimé ce chiffre à environ 21 050.¹ Toutefois, d'autres sources indiquent des chiffres plus élevés.

Cette analyse tentera de discerner plus clairement les caractéristiques démographiques propres aux Sépharades. Pour la première fois dans l'histoire du recensement canadien, le questionnaire de

2001 interrogeait les répondants sur le lieu de naissance de leurs parents. Cette question nous a donné une occasion unique d'affiner la définition des Sépharades en fonction des paramètres du recensement.

Outre les données démographiques de base, comme les répartitions selon l'âge et le sexe, ce rapport traite notamment d'aspects tels que la répartition géographique, la structure familiale, le niveau de scolarité, l'activité sur le marché du travail et le niveau de revenu de la communauté sépharade. L'analyse tient également compte du lieu de naissance, de l'année d'immigration et des tendances linguistiques des Sépharades.

Cette étude étant par ailleurs destinée à servir d'outil de planification pour des organismes de services sociaux, elle examine de très près les segments vulnérables de la population sépharade, tels que les personnes économiquement défavorisées et les aînés.

Ce rapport comprend une série d'annexes importantes. L'annexe 1 présente la définition de la « judéité » aux fins de cette analyse, notamment comme une appartenance combinant des facteurs identitaires religieux et ethniques.

¹Shahar, C. *Analyse du recensement de 1991. Sixième partie : La communauté sépharade*. FEDERATION CJA, 1995.

L'annexe 2 présente une répartition détaillée des critères utilisés pour différencier les Sépharades des Ashkénazes.

L'annexe 3 étudie la pertinence des données du recensement, compte tenu de la taille de l'échantillon de population visé. L'annexe 4 indique les seuils de faible revenu établis par Statistique Canada, sur lesquels cette étude se fonde pour définir les taux de pauvreté. Enfin, l'annexe 5 présente une série de tableaux de données relatives à la communauté sépharade.

Il est important de souligner qu'on peut déceler de légers écarts entre les totaux des colonnes et des rangées dans les tableaux. Ces écarts sont imputables au processus intégré d'arrondissement des données de Statistique Canada, et sont inévitables. Toutefois, ces erreurs étant minimes, leur incidence sur l'interprétation et la fiabilité des données est négligeable.

Identifier les Sépharades à partir du recensement : un processus complexe

Le questionnaire du recensement ne demande pas directement aux répondants de préciser s'ils sont d'origine sépharade ou ashkénaze. Pour identifier les répondants en

fonction de leur origine ethnique, les chercheurs ont dû combiner une série de variables, notamment : le lieu de naissance du répondant, le lieu de naissance du père, le lieu de naissance de la mère et la langue maternelle du répondant.

L'annexe 2 présente une liste détaillée des pays et des langues utilisés pour distinguer les Sépharades des Ashkénazes. Certains pays de naissance ont été exclus de la liste (tels que le Canada, Israël, la Belgique ou l'Italie), car ce ne sont pas des indicateurs assez clairs de différenciation de l'origine ethnique sépharade ou ashkénaze. De même, certaines langues (telles que l'hébreu) ne permettent pas de distinguer l'origine ethnique et ont été exclues de la liste des critères de détermination de l'origine.

Il convient de souligner que les personnes issues de parents d'origines différentes ont été identifiées comme telles et regroupées dans une catégorie distincte aux fins de ce rapport. Cette étude analyse la prédominance des caractéristiques du parent ashkénaze ou sépharade (langue, etc.) chez ces répondants.

Nous avons créé une autre catégorie regroupant les personnes qui ne pouvaient

Tableau 1
Origine ethnique
Population juive de Montréal

Origine ethnique	Nbre	%
Sépharade	21 215	22,8
Ashkénaze	69 300	74,6
Mixte	880	0,9
Non identifiée	1 470	1,6
Total	92 865	100,0

Tableau 2
Origine ethnique selon le sexe
Population juive de Montréal

Origine ethnique	Total	Hommes		Femmes	
	Nbre	Nbre	%	Nbre	%
Sépharade	21 190	10 200	48,1	10 990	51,9
Ashkénaze	69 275	34 130	49,3	35 145	50,7
Mixte	885	495	55,9	390	44,1
Non identifiée	1 470	630	42,9	840	57,1
Total	92 820	45 455	49,0	47 365	51,0

être identifiées en fonction de notre liste de critères. D'après les données du recensement, il était impossible de déterminer si ces répondants d'origine « non identifiée » étaient des Juifs sépharades, ashkénazes ou éthiopiens. La plupart de ces répondants sont nés au Canada ou en Israël. Comme les personnes d'origine ethnique mixte, ces répondants font l'objet d'une catégorie distincte aux fins de ce rapport.

Enfin, les critères sur lesquels se fonde ce rapport sont plus complexes que ceux appliqués à l'étude sur les Sépharades à partir des données du recensement de 1991 (C. Shahar). Il est par conséquent impossible d'établir une comparaison entre ces deux rapports. Charles Shahar (1995) ne disposait d'aucune donnée pour distinguer les répondants d'origine ethnique mixte, et les a par conséquent intégrés à la catégorie des Sépharades. Le lieu de naissance des parents ne faisait pas non plus partie des critères de détermination de l'origine dans l'analyse du recensement de 1991. En d'autres termes, on peut considérer le présent rapport comme l'étude la plus pertinente sur la population sépharade de Montréal.

Taille de la communauté sépharade

Comme l'indique le tableau 1, on dénombre 21 215 Sépharades dans la région métropolitaine de Montréal. La population sépharade représente 22,8 % des 92 865 Juifs résidant dans la RMR de Montréal. En d'autres termes, dans la communauté juive de Montréal, à peu près une personne sur quatre est sépharade.

Outre cette population de 21 215 Sépharades, nous avons identifié 69 300 Ashkénazes, en fonction des critères énoncés dans l'annexe 2. Les Ashkénazes représentent 74,6 %, soit trois quarts de la communauté juive de Montréal.

Selon ce même tableau, 1 880 personnes sont d'origine mixte, c'est-à-dire issues d'une union mixte ashkénaze-sépharade. Les personnes d'origine mixte représentent 1 % de la communauté juive.

Enfin, l'origine ethnique de 1 470 Juifs n'a pu être déterminée en fonction des paramètres du recensement de 2001. Comme il s'agit d'un nombre restreint de personnes, cela ne devrait pas biaiser les résultats de notre analyse. Les personnes d'origine non

identifiée représentent 1,6 % de la population juive.

Quels rapports peut-on établir entre ces statistiques et celles de la population sépharade de l'ensemble du Canada et d'autres grandes régions métropolitaines? Une étude recense 32 615 Sépharades au Canada. Montréal compte 65 % de cette population.

Dans la RMR de Toronto, on dénombre 8 070 Sépharades, soit 24,7 % de la population sépharade canadienne. En d'autres termes, presque trois fois plus de Sépharades ont choisi Montréal plutôt que Toronto. On recense 870 Sépharades à Vancouver, soit 2,7 % de la population sépharade du Canada.

Le fait que Toronto héberge une si grande communauté sépharade est une particularité intéressante. Nous n'avons pu déterminer si la majorité de ces Sépharades ont émigré de Montréal ou s'ils se sont installés directement à Toronto en quittant leur pays d'origine.

La communauté sépharade est-elle en croissance dans la RMR de Montréal? Comme nous l'avons mentionné

précédemment, il est impossible de comparer le nombre de Sépharades recensés en 1991 (21 050) à celui de la présente étude (21 215). Néanmoins, le nombre de Sépharades recensés en 1991 devrait être considéré comme un chiffre plafond, puisqu'il incluait les personnes issues de parents d'origines différentes. On peut donc conclure que la communauté sépharade de Montréal a connu une modeste croissance au cours de la dernière décennie, sans toutefois pouvoir en préciser le chiffre exact.

Répartition selon l'âge et le sexe

Le tableau 2 présente la répartition des Juifs résidant dans la RMR de Montréal selon le sexe et l'origine ethnique. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la communauté sépharade. Dans la RMR de Montréal, on dénombre 10 990 femmes et 10 200 hommes sépharades, qui constituent respectivement 51,9 % et 48,1 % de la population sépharade.

Les femmes sont également plus nombreuses que les hommes dans la communauté ashkénaze, mais l'écart est moindre : 50,7 % de femmes par rapport à 49,3 % d'hommes. L'écart entre hommes et femmes s'inverse pour les personnes

d'origine mixte : 55,9 % d'hommes et 44,1 % de femmes. Enfin, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la catégorie des personnes d'origine non identifiée (57,1 % par rapport à 42,9 %).

Les tableaux 3A et 3B examinent le rapport entre l'âge et l'origine ethnique. Le tableau 3A présente les pourcentages par colonnes tandis que le tableau 3B les présente par rangées. Les deux tableaux doivent être interprétés différemment.

Ainsi, d'après le tableau 3A, la population sépharade compte 3 980 enfants de moins de 15 ans (18,8 %), 2 515 adolescents et jeunes adultes âgés de 15 à 24 ans (11,9 %), 5 515 adultes âgés de 25 à 44 ans (26 %), 5 925 adultes âgés de 45 à 64 ans (27,9 %), et enfin, 3 285 aînés âgés de 65 ans et plus (15,5 %).

En bref, la plus importante cohorte d'âge sépharade représentée dans le tableau 3A est composée d'adultes d'âge moyen (de 45 à 64 ans). Les Sépharades sont cependant largement représentés dans la tranche d'âge de 25 à 44 ans. Bon nombre de ces personnes âgées de 25 à 64 ans sont les enfants de Sépharades qui ont immigré à

Montréal vers la fin des années 60 et tout au long des années 70.

Il faut noter également que 15,5 % des Sépharades sont des aînés âgés de 65 ans et plus. Il y a dix ans, C. Shahar (1995) constatait d'après le recensement de 1991 que la population sépharade comptait seulement 11,3 % de personnes âgées. Il y a de fortes chances que la proportion des aînés sépharades augmente de façon beaucoup plus marquée au cours des dix prochaines années, à mesure que les Sépharades d'âge moyen franchiront le cap des 65 ans.

Une analyse comparative des répartitions selon l'âge dans la communauté sépharade et dans la communauté ashkénaze révèle, chez les Ashkénazes, une plus grande concentration aux extrémités de l'échelle de répartition. Ainsi, la proportion d'enfants dans la communauté ashkénaze (19,6 %) est supérieure à celle de la communauté sépharade (18,8 %). Cet écart s'explique probablement par le grand nombre de familles ultraorthodoxes, en grande majorité ashkénazes, qui habitent dans la région de Montréal.

Les Sépharades ont également un pourcentage moins élevé d'adolescents et de

Tableau 3A
Répartition selon l'âge et l'origine ethnique
(pourcentage par colonne)

Cohorte d'âge	Total		Sépharade		Ashkénaze		Mixte		Non identifiée	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
0-14 ans	18 095	19,5	3 980	18,8	13 560	19,6	145	16,4	410	27,8
15-24 ans	11 800	12,7	2 515	11,9	8 845	12,8	230	26,0	210	14,2
25-44 ans	20 050	21,6	5 515	26,0	13 645	19,7	325	36,7	565	38,3
45-64 ans	22 835	24,6	5 925	27,9	16 565	23,9	130	14,7	215	14,6
65 ans et plus	20 100	21,6	3 285	15,5	16 685	24,1	55	6,2	75	5,1
Total	92 880	100,0	21 220	100,0	69 300	100,0	885	100,0	1 475	100,0

Tableau 3B
Répartition selon l'âge et l'origine ethnique
(pourcentage par rangée)

Cohorte d'âge	Total	Sépharade		Ashkénaze		Mixte		Non identifiée	
	Nbre	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
0-14 ans	18 095	3 980	22,0	13 560	74,9	145	0,8	410	2,3
15-24 ans	11 800	2 515	21,3	8 845	75,0	230	1,9	210	1,8
25-44 ans	20 050	5 515	27,5	13 645	68,1	325	1,6	565	2,8
45-64 ans	22 835	5 925	25,9	16 565	72,5	130	0,6	215	0,9
65 ans et plus	20 100	3 285	16,3	16 685	83,0	55	0,3	75	0,4
Total	92 880	21 220	22,8	69 300	74,6	885	1,0	1 475	1,6

jeunes adultes de 15 à 24 ans que les Ashkénazes (respectivement 11,9 % et 12,8 %). Par contre, on trouve dans la communauté sépharade une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans que dans la communauté ashkénaze (26 % par rapport à 19,7 %). Cette cohorte d'âge se distingue plus nettement dans la communauté sépharade que dans la communauté ashkénaze.

On constate aussi dans la communauté sépharade un pourcentage plus élevé d'adultes d'âge moyen (de 45 à 64 ans) que dans la communauté ashkénaze (respectivement 27,9 % et 23,9 %). D'autre part, la proportion des aînés est beaucoup moins élevée chez les Sépharades que chez les Ashkénazes (15,5 % par rapport à 24,1 %).

À la lumière de ces écarts, quelles conclusions peut-on tirer de ces répartitions selon l'âge? La communauté sépharade compte un plus grand pourcentage de personnes économiquement actives appartenant aux tranches d'âges de 25 à 64 ans, tandis que la communauté ashkénaze compte un plus grand nombre de personnes économiquement dépendantes (enfants et aînés).

Soulignons que d'après la répartition selon l'âge des personnes issues de parents d'origines différentes, le groupe dominant est celui des personnes âgées de 25 à 44 ans (36,7 %), suivi de celui des 15 à 24 ans (26 %). Ce segment de population affiche une moindre concentration dans la tranche d'âge de 0 à 14 ans. On peut supposer que cet écart est attribuable soit à une diminution des mariages mixtes au cours des quinze dernières années, soit au fait que les couples d'origine mixte ont moins d'enfants.

Le tableau 3B présente les répartitions selon l'âge en chiffres absolus. Ainsi, par rapport à la population totale de la communauté juive de Montréal, on compte 22 % de Sépharades dans la tranche d'âge de 0 à 14 ans, 21,3 % dans celle de 15 à 24 ans, 27,5 % dans celle de 25 à 44 ans, 25,9 % dans celle de 45 à 64 ans, et enfin, 16,3 % de Sépharades âgés de 65 ans et plus. En bref, les Sépharades représentent entre 16,3 % et 27,5 % des cohortes d'âge figurant au tableau 3B.

Le tableau 4 présente de façon plus détaillée les répartitions selon l'âge et l'origine ethnique. La concentration de la population sépharade culmine dans la tranche d'âge de 45 à 54 ans, où l'on compte le plus de

Tableau 4
Répartition détaillée selon l'âge et l'origine ethnique

Cohorte d'âge	Total		Sépharade		Ashkénaze		Mixte / non identifiée	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
0-4 ans	5 780	6,2	1 215	5,7	4 395	6,3	170	7,2
5-14 ans	12 330	13,3	2 765	13,1	9 170	13,2	395	16,8
15-24 ans	11 790	12,7	2 515	11,9	8 840	12,8	435	18,6
25-34 ans	9 470	10,2	2 835	13,4	6 115	8,8	520	22,2
35-44 ans	10 560	11,4	2 675	12,6	7 525	10,9	360	15,4
45-54 ans	13 165	14,2	3 190	15,1	9 785	14,1	190	8,1
55-64 ans	9 625	10,4	2 715	12,8	6 765	9,8	145	6,2
65-74 ans	8 800	9,5	1 860	8,8	6 865	9,9	75	3,2
75 ans et plus	11 285	12,2	1 415	6,7	9 815	14,2	55	2,3
Total	92 805	100,0	21 185	100,0	69 275	100,0	2 345	100,0

Tableau 5
Âge médian selon l'origine ethnique

Origine ethnique	Âge médian
Sépharade	40
Ashkénaze	43
Mixte	27
Non identifiée	28
Population juive totale	42
Population totale de Montréal	38

Tableau 6
Répartition géographique
Population juive et population sépharade totales

Quartier	Population juive totale	Population sépharade totale	Pourcentage de la population sépharade
Centre-ville	2 410	375	15,6
Chomedey	3 755	1 330	35,4
Côte-des-Neiges	7 675	1 715	22,3
Côte Saint-Luc	19 785	4 285	21,7
Hampstead	5 195	920	17,7
NDG/Montréal-Ouest	5 815	815	14,0
Outremont	3 500	345	9,9
Parc-Extension	1 750	185	10,6
Snowdon	7 240	2 295	31,7
Mont-Royal	2 255	695	30,8
Saint-Laurent	8 240	3 770	45,8
Westmount	4 725	520	11,0
Banlieue Ouest	13 025	2 185	16,8
Autres secteurs de Montréal	7 505	1 785	23,8
Total - RMR de Montréal	92 875	21 220	22,8

Sépharades (3 190). Les Sépharades sont également bien représentés dans la tranche d'âge de 25 à 34 ans (2 835), celle de 5 à 14 ans (2 765) et enfin celle de 55 à 64 ans (2 715).

Le recensement de 2001 ne mesurait malheureusement pas le taux de natalité. Le nombre d'enfants sépharades âgés de 0 à 4 ans permet néanmoins de faire une estimation approximative du nombre de naissances sépharades dans la région de Montréal entre 1996 et 2001. On évalue à 1 215 le nombre des naissances, soit une moyenne de 243 par année. (Ce calcul est approximatif, car il inclut les jeunes enfants d'immigrants arrivés à Montréal après 1996. D'autre part, il exclut les jeunes enfants nés à Montréal entre 1996 et 2001 et qui ont quitté la ville depuis. Ces deux chiffres pourraient ou non se contrebalancer.)

Enfin, le tableau 5 établit un rapport entre les âges médians et l'origine ethnique. Les Sépharades ont un âge médian inférieur à celui des Ashkénazes (40 ans par rapport à 43 ans). Toutefois, l'écart entre les deux groupes est relativement faible. L'âge médian des personnes d'origine mixte est de 27 ans, et il est de 28 ans pour les personnes d'origine non identifiée.

L'âge médian des Sépharades (40 ans) est plus élevé que celui de la population totale de Montréal (juive et non juive), soit 38 ans. Il est cependant comparable à l'âge médian de la population juive du Canada, qui est de 40 ans.

Où habitent les Sépharades dans la RMR de Montréal?

Le tableau 6 présente la répartition géographique de la communauté sépharade. C'est à Côte Saint-Luc que réside le plus grand nombre de Sépharades (4 285) ; vient ensuite Saint-Laurent (3 770), puis Snowdon (2 295). Les Sépharades sont aussi nombreux à habiter dans la banlieue Ouest (2 185) et dans Côte-des-Neiges (1 715).

En bref, les Sépharades ont tendance à vivre dans des quartiers traditionnellement habités par des Juifs. Soulignons cependant que 1 785 Sépharades se retrouvent dans la catégorie des « autres secteurs de Montréal », qui inclut Verdun, LaSalle, Lachine, l'Est de Montréal ainsi que les rives nord et sud de Montréal. Les Sépharades qui habitent dans ces quartiers peuvent être moins liés à la communauté juive et donc, plus difficiles à rejoindre sur

Tableau 7A
Répartition selon l'âge et le secteur géographique
Population sépharade
(pourcentage par colonne)

Quartier	Total		0-14 ans		15-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et plus	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Centre-ville	370	1,7	10	0,3	45	1,8	135	2,4	90	1,5	90	2,7
Chomedey	1 330	6,3	140	3,5	235	9,3	310	5,6	475	8,0	170	5,2
Côte-des-Neiges	1 710	8,1	205	5,2	130	5,1	370	6,7	475	8,0	530	16,1
Côte Saint-Luc	4 290	20,2	965	24,3	415	16,4	1 045	18,9	1 115	18,9	750	22,8
Hampstead	925	4,4	195	4,9	100	4,0	330	6,0	215	3,6	85	2,6
NDG/Montréal-Ouest	815	3,8	150	3,8	120	4,7	170	3,1	260	4,4	115	3,5
Outremont	345	1,6	65	1,6	65	2,6	80	1,4	105	1,8	30	0,9
Parc-Extension	185	0,9	35	0,9	15	0,6	105	1,9	30	0,5	0	0,0
Snowdon	2 290	10,8	565	14,2	305	12,1	505	9,1	560	9,5	355	10,8
Mont-Royal	690	3,3	65	1,6	30	1,2	145	2,6	225	3,8	225	6,8
Saint-Laurent	3 780	17,8	705	17,8	560	22,1	835	15,1	1 125	19,0	555	16,9
Westmount	515	2,4	115	2,9	30	1,2	190	3,4	125	2,1	55	1,7
Banlieue Ouest	2 185	10,3	440	11,1	260	10,3	735	13,3	560	9,5	190	5,8
Reste de Montréal	1 790	8,4	315	7,9	220	8,7	565	10,2	555	9,4	135	4,1
Total - RMR de Montréal	21 220	100,0	3 970	100,0	2 530	100,0	5 520	100,0	5 915	100,0	3 285	100,0

le plan de la prestation d'aide et de services sociaux.

Les Sépharades qui vivent à Saint-Laurent représentent la plus importante proportion de la population juive du quartier (45,8 %). On trouve également une présence importante de Sépharades à Chomedey (35,4 %) et à Snowdon (31,7 %). Bien que la majorité des Sépharades habitent à Côte Saint-Luc, ils ne représentent que 21,7 % des 19 785 Juifs qui vivent dans ce quartier.

Les tableaux 7A et 7B établissent la répartition géographique des Sépharades par cohorte d'âge. Le tableau 7A présente les pourcentages par colonnes tandis que le tableau 7B les présente par rangées. Les deux tableaux doivent être interprétés différemment.

Ainsi, c'est à Côte Saint-Luc que l'on dénombre le plus d'enfants sépharades âgés de 0 à 14 ans (965). Environ un quart (24,3 %) des enfants sépharades de la RMR de Montréal vivent à Côte Saint-Luc. On constate aussi une grande concentration d'enfants sépharades à Saint-Laurent (705), soit 17,8 % des enfants sépharades de Montréal. Par ailleurs, on compte

565 enfants sépharades dans le quartier de Snowdon et 440 dans la banlieue Ouest.

C'est à Saint-Laurent qu'on relève la plus grande concentration d'adolescents et de jeunes adultes âgés de 15 à 24 ans (560), soit 22,1 % des Sépharades montréalais dans cette tranche d'âge. Les concentrations dans cette tranche d'âge sont également fortes dans les quartiers de Côte Saint-Luc (415) et de Snowdon (305).

La plus forte concentration de Sépharades âgés de 25 à 44 ans se trouve à Côte Saint-Luc (1 045), où ils représentent 18,9 % des adultes sépharades de ce groupe d'âge vivant à Montréal. On dénombre 835 Sépharades âgés de 25 à 44 ans à Saint-Laurent, et 735 dans la banlieue Ouest.

Parmi les adultes sépharades d'âge moyen (de 45 à 64 ans), 1 125, soit 19 %, vivent à Saint-Laurent. On en retrouve pratiquement le même nombre (1 115) à Côte Saint-Luc. Quant à la banlieue Ouest et Snowdon, ces deux quartiers hébergent chacun 560 Sépharades dans cette tranche d'âge.

Enfin, 750 des aînés sépharades de Montréal, soit 22,8 %, vivent à Côte Saint-

Tableau 7B
Répartition selon l'âge et le secteur géographique
Population sépharade
(pourcentage par rangée)

Quartier	0-14 ans		15-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et plus		Âge médian
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Centre-ville	10	2,7	45	12,2	135	36,5	90	24,3	90	24,3	45
Chomedey	140	10,5	235	17,7	310	23,3	475	35,7	170	12,8	43
Côte-des-Neiges	205	12,0	130	7,6	370	21,6	475	27,8	530	31,0	51
Côte Saint-Luc	965	22,5	415	9,7	1 045	24,4	1 115	26,0	750	17,5	39
Hampstead	195	21,1	100	10,8	330	35,7	215	23,2	85	9,2	37
NDG/Montréal-Ouest	150	18,4	120	14,7	170	20,9	260	31,9	115	14,1	42
Outremont	65	18,8	65	18,8	80	23,2	105	30,4	30	8,7	37
Parc-Extension	35	18,9	15	8,1	105	56,8	30	16,2	0	0,0	29
Snowdon	565	24,7	305	13,3	505	22,1	560	24,5	355	15,5	36
Mont-Royal	65	9,4	30	4,3	145	21,0	225	32,6	225	32,6	55
Saint-Laurent	705	18,7	560	14,8	835	22,1	1 125	29,8	555	14,7	40
Westmount	115	22,3	30	5,8	190	36,9	125	24,3	55	10,7	38
Banlieue Ouest	440	20,1	260	11,9	735	33,6	560	25,6	190	8,7	39
Reste de Montréal	315	17,6	220	12,3	565	31,6	555	31,0	135	7,5	37
Total - RMR de Montréal	3 970	18,7	2 530	11,9	5 520	26,0	5 915	27,9	3 285	15,5	40

Luc. On en compte 555 à Saint-Laurent et 530 dans Côte-des-Neiges.

Le tableau 7B présente les pourcentages de répartition géographique des Sépharades par rangées. Ainsi, les populations sépharades de Snowdon, Côte Saint-Luc et Westmount comptent toutes une proportion importante d'enfants âgés de 0 à 14 ans (respectivement 24,7 %, 22,5 % et 22,3 %). Cela signifie qu'une grande proportion de familles sépharades avec de jeunes enfants habitent dans ces quartiers.

On trouve les plus grandes proportions d'adolescents et de jeunes adultes (de 15 à 24 ans) à Outremont (18,8 %), Chomedey (17,7 %) et Saint-Laurent (14,8 %). Cela s'explique par le fait que les familles sépharades résidant dans ces secteurs sont composées de parents d'âge moyen et d'enfants plus âgés.

Quant aux Sépharades âgés de 25 à 44 ans, c'est dans les quartiers de Parc-Extension (56,8 %), de Westmount (36,9 %) et dans le centre-ville (36,5 %) qu'ils se concentrent, même si en chiffres absolus, ils sont peu nombreux dans ces quartiers.

C'est à Chomedey qu'on relève la plus forte proportion de Sépharades âgés de 45 à 64 ans (35,7 %), puis à Mont-Royal (32,6 %) et à NDG/Montréal-Ouest (31,9 %).

Enfin, la plus forte concentration d'aînés sépharades se trouve à Mont-Royal (32,6 %) et dans Côte-des-Neiges (31 %).

En résumé, on constate d'après le tableau 7B que la tranche d'âge des Sépharades varie selon le quartier de Montréal où ils habitent. Les plus jeunes familles sépharades sont prédominantes à Côte Saint-Luc, Snowdon, Westmount et Hampstead. Les Sépharades d'âge moyen qui ont des enfants plus âgés sont majoritaires à Chomedey, NDG/Montréal-Ouest et Saint-Laurent. Et c'est dans Côte-des-Neiges et Mont-Royal que l'on retrouve le plus d'aînés sépharades.

Ces écarts démographiques influent sur le type de services et de programmes communautaires requis par les Sépharades selon le secteur de la RMR de Montréal où ils habitent. Toute tentative de rejoindre cette communauté doit donc tenir compte de sa répartition géographique.

Tableau 8
Lieu de naissance des Sépharades

Lieu de naissance	Nbre	%
Canada	8 565	40,4
France	1 180	5,6
Europe de l'Ouest (à l'exclusion de la France)	425	2,0
Europe de l'Est / ancienne Union soviétique	340	1,6
Maroc	7 220	34,0
Algérie / Libye / Tunisie	245	1,2
Égypte	645	3,0
Israël	1 175	5,5
Syrie	35	0,2
Liban	305	1,4
Iraq	460	2,2
Iran	200	0,9
Turquie	180	0,8
États-Unis	110	0,5
Amérique du Sud	50	0,2
Autre	85	0,4
Total	21 220	100,0

Le tableau 7B présente également l'âge médian des Sépharades selon les différents secteurs géographiques. La plus jeune population sépharade se retrouve dans Parc-Extension (29 ans). La forte proportion d'étudiants et de jeunes adultes sépharades qui vivent dans le Plateau contribue probablement à faire baisser l'âge médian dans ce secteur.

C'est à Saint-Laurent (40 ans), Côte Saint-Luc (39 ans) et dans la banlieue Ouest (39 ans) que la population sépharade est la plus proche de l'âge médian absolu. La population sépharade la plus âgée se trouve à Mont-Royal (55 ans). La population sépharade de Côte-des-Neiges est également relativement âgée (51 ans).

Immigration et langue

Le tableau 8 présente les données relatives aux lieux de naissance des Sépharades. La plus grande proportion des Sépharades de Montréal sont nés au Canada. Ils représentent 40,4 %, soit 8 565 personnes. Le reste de la population sépharade (59,6 %) est composé d'immigrants nés dans d'autres pays.

On observe dans la population sépharade un plus grand pourcentage d'immigrants (nés hors du Canada) que dans le reste de la communauté juive (59,6 % par rapport à 26,3 %). En fait, la proportion d'immigrants nés hors du Canada est deux fois plus importante dans la population sépharade que dans le reste de la communauté juive.

Un peu plus d'un tiers des Sépharades (34 %), soit 7 220 personnes, sont nés au Maroc. Le deuxième groupe en importance est composé des Sépharades nés en France (1 180), et suivi des Sépharades nés en Israël (1 175).

Le nombre des Sépharades nés en France est probablement surestimé, étant donné les limites imposées par la définition des Sépharades (voir l'annexe 2). Par contre, le nombre de Sépharades nés en Israël est probablement sous-estimé : en effet, dans certains cas, ces personnes n'ont pu être identifiées comme étant sépharades ou ashkénazes, et ont été classées dans la catégorie des personnes d'origine non identifiée.

Parmi les Sépharades vivant dans la région métropolitaine de Montréal, 645 sont originaires d'Égypte, 460 d'Irak, 305 du

Tableau 9
Année d'immigration des Sépharades

Année d'immigration	Nbre	%
Non-immigrant	8 670	40,9
Avant 1960	1 210	5,7
1960-1969	3 725	17,6
1970-1979	3 615	17,0
1980-1989	2 550	12,0
1990-2001	1 445	6,8
Total	21 215	100,0

Liban, 245 d'Algérie/Libye/Tunisie, 200 d'Iran et 180 de Turquie. On compte très peu de Sépharades natifs de Syrie (35).

Quatre cent vingt-cinq (425) Sépharades sont originaires d'autres pays d'Europe de l'Ouest que la France, notamment l'Espagne, le Portugal et la Grèce. On compte également 340 Sépharades nés en Europe de l'Est, dans des pays comme la Bulgarie ou l'ex-Yougoslavie.

Quand les Sépharades ont-ils immigré au Canada? Comme le révèle le tableau 9, l'immigration atteint des sommets entre 1960 et 1969 (3 725) et entre 1970 et 1979 (3 615). Une autre grande vague d'immigrants sépharades est arrivée entre 1980 et 1989 (2 550). L'immigration des Sépharades a beaucoup diminué pendant les années 90 : on recense toutefois 1 445 immigrants sépharades au cours de cette décennie.

Le tableau 10 présente les données relatives aux lieux de naissance des Sépharades selon l'année de leur immigration. Dans les années 60, la majorité des immigrants sépharades, soit environ deux-tiers, étaient originaires du Maroc (2 475). À cette période, on recense également quelques

immigrants venant d'Égypte (330) et d'Irak (165). Dans les années 70, la majorité des immigrants sépharades venaient aussi du Maroc (2 525) et de France (230).

Dans les années 80, environ la moitié des immigrants étaient originaires du Maroc (1 375) alors qu'un nombre important de Sépharades émigrerait d'Israël (440) et de France (280). Enfin, dans les années 90, 620 Sépharades sont arrivés du Maroc, 335 d'Israël et 240 de France.

En résumé, l'immigration du Maroc a beaucoup diminué au cours de la dernière décennie et suivra vraisemblablement cette tendance puisqu'il reste très peu de Juifs au Maroc. L'immigration des Sépharades d'Israël a quelque peu diminué, bien que le nombre des immigrants israéliens qui se sont établis ici au cours des trois dernières années ait augmenté en raison des difficultés et des tensions qui secouent le pays.

Enfin, le flux de l'immigration sépharade de France est resté stable au cours des trois dernières décennies. Cependant, à cause des tensions vécues récemment par les Juifs de France, il est probable que le nombre d'immigrants sépharades a beaucoup augmenté au cours des trois ou quatre

Tableau 10
Répartition selon le lieu de naissance et l'année d'immigration
Population sépharade

Lieu de naissance	Non-immigrant / avant 1960		1960-1969		1970-1979		1980-1989		1990-2001	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Canada	8 550	86,6	10	0,3	0	0,0	10	0,4	0	0,0
France	275	2,8	145	3,9	230	6,4	280	10,9	240	16,7
Reste de l'Europe de l'Ouest	155	1,6	90	2,4	55	1,5	85	3,3	50	3,5
Europe de l'Est / AUS	130	1,3	80	2,1	30	0,8	25	1,0	80	5,6
Maroc	220	2,2	2 475	66,4	2 525	69,9	1 375	53,7	620	43,2
Algérie / Libye / Tunisie	90	0,9	70	1,9	35	1,0	45	1,8	10	0,7
Égypte	165	1,7	330	8,9	110	3,0	25	1,0	0	0,0
Israël	60	0,6	130	3,5	210	5,8	440	17,2	335	23,3
Syrie	10	0,1	15	0,4	10	0,3	0	0,0	0	0,0
Liban	10	0,1	80	2,1	160	4,4	35	1,4	25	1,7
Iraq	100	1,0	165	4,4	165	4,6	25	1,0	15	1,0
Iran	20	0,2	15	0,4	10	0,3	120	4,7	30	2,1
Turquie	40	0,4	75	2,0	15	0,4	40	1,6	0	0,0
États-Unis	25	0,3	15	0,4	15	0,4	45	1,8	10	0,7
Amérique du Sud	0	0,0	0	0,0	10	0,3	10	0,4	10	0,7
Autre	20	0,2	30	0,8	30	0,8	0	0,0	10	0,7
Total	9 870	100,0	3 725	100,0	3 610	100,0	2 560	100,0	1 435	100,0

dernières années. Cette dernière vague d'immigrants sépharades, arrivée après le recensement de 2001, ne figure pas dans les répartitions présentées dans le tableau 10.

Le tableau 11 rend compte de la langue maternelle des Sépharades. Il est clair que le français est la langue maternelle dominante des Sépharades (80 %). Seulement 4,9 % des Sépharades ont pour langue maternelle l'anglais et 4,7 % l'hébreu. Des proportions inférieures déclarent avoir pour langue maternelle l'arabe (4,3 %) et l'espagnol (3,5 %).

En chiffres absolus, 16 975 Sépharades déclarent avoir pour langue maternelle le français, 1 035 l'anglais et 1 000 l'hébreu. Ceux qui se déclarent de langue maternelle arabe (920) ou espagnole (735) sont moins nombreux.

En ce qui concerne la langue parlée à la maison, 67,8 % des Sépharades déclarent parler le français à la maison, tandis que 26,5 % s'expriment en anglais (tableau 12). Seulement 2,3 % parlent l'hébreu, 1,1 % l'espagnol et 0,9 % l'arabe.

En chiffres absolus, 14 385 Sépharades déclarent parler le français à la maison,

5 630 l'anglais, 485 l'hébreu, 240 l'espagnol et 195 l'arabe.

En bref, pour les Sépharades, l'anglais est davantage une langue parlée à la maison (26,5 %) qu'une langue maternelle (4,9 %). L'arabe et l'espagnol, en tant que langues parlées à la maison, ont connu un déclin considérable.

Structure familiale des Sépharades

On recense 11 600 ménages sépharades sur un total de 41 125 ménages juifs dans la région métropolitaine de Montréal. En d'autres termes, 28,2 % des ménages juifs de la RMR de Montréal sont composés d'au moins un Sépharade.

Du point de vue de la taille du ménage, 21 % des ménages sépharades sont composés d'une seule personne, 31,1 % de deux personnes, 15 % de trois personnes, 18,1 % de quatre personnes et 14,8 % d'au moins cinq personnes. En comparaison, 8,1 % des ménages non sépharades de la communauté juive sont composés d'au moins cinq personnes.

Le tableau 13 examine la situation familiale des Sépharades. La grande majorité des

Tableau 11
Langue maternelle des Sépharades

Langue maternelle	Ensemble de la communauté juive		Sépharades		Reste de la communauté juive	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Français	17 260	18,6	16 975	80,0	285	0,4
Hébreu	3 025	3,3	1 000	4,7	2 025	2,8
Espagnol	1 225	1,3	735	3,5	490	0,7
Arabe	920	1,0	920	4,3	0	0,0
Anglais	52 400	56,4	1 035	4,9	51 365	71,7
Autre	18 050	19,4	560	2,6	17 490	24,4
Total	92 880	100,0	21 225	100,0	71 655	100,0

Tableau 12
Langue parlée à la maison par les Sépharades

Langue parlée à la maison	Ensemble de la communauté juive		Sépharades		Reste de la communauté juive	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Français	15 925	17,1	14 385	67,8	1 540	2,1
Hébreu	1 475	1,6	485	2,3	990	1,4
Espagnol	465	0,5	240	1,1	225	0,3
Arabe	195	0,2	195	0,9	0	0,0
Anglais	65 815	70,9	5 630	26,5	60 185	84,0
Autre	8 990	9,7	285	1,3	8 705	12,2
Total	92 865	100,0	21 220	100,0	71 645	100,0

Tableau 13
Situation familiale
Populations définies

Situation familiale	Ensemble de la communauté juive		Sépharades		Reste de la communauté juive		Population totale de Montréal
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	%
Couple	70 210	75,7	16 400	77,4	53 810	75,2	69,0
Famille monoparentale dirigée par une femme	6 055	6,5	1 620	7,6	4 435	6,2	10,3
Famille monoparentale dirigée par un homme	1 190	1,3	300	1,4	890	1,2	2,2
Personne vivant seule	13 230	14,3	2 430	11,5	10 800	15,1	13,0
Autres situations*	2 100	2,3	435	2,1	1 665	2,3	5,5
Total	92 785	100,0	21 185	100,0	71 600	100,0	100,0

*Y compris ceux qui vivent avec des personnes apparentées (telles que des frères et sœurs, des grands-parents, etc.) ou non apparentées.

Tableau 14
Situation matrimoniale
Populations définies

Situation matrimoniale	Ensemble de la communauté juive		Sépharades		Reste de la communauté juive		Population totale de Montréal
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	%
Marié	40 895	44,1	9 635	45,5	31 260	43,6	33,2
Célibataire / jamais marié	37 450	40,4	8 570	40,4	28 880	40,3	42,4
Divorcé ou séparé	5 145	5,5	1 310	6,2	3 835	5,4	7,2
Veuf	6 300	6,8	945	4,5	5 355	7,5	4,5
Union libre	3 020	3,3	730	3,4	2 290	3,2	12,8
Total	92 810	100,0	21 190	100,0	71 620	100,0	100,0

Tableau 15
Niveau de scolarité
Populations définies
(15 ans et plus)

Niveau de scolarité	Ensemble de la communauté juive		Sépharades		Reste de la communauté juive		Population totale de Montréal
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	%
1 ^{ère} à la 12 ^e année	33 850	45,3	7 405	43,0	26 445	46,0	54,0
Diplôme collégial ou certificat professionnel	13 200	17,7	3 680	21,4	9 520	16,5	24,4
Baccalauréat	16 865	22,6	3 890	22,6	12 975	22,6	15,1
Maîtrise	8 375	11,2	1 770	10,3	6 605	11,5	5,2
Doctorat ou diplôme de médecine	2 475	3,3	485	2,8	1 990	3,5	1,2
Total	74 765	100,0	17 230	100,0	57 535	100,0	100,0

Sépharades vivent en couple (77,4 %). Presque un Sépharade sur dix (9 %) vit dans une famille monoparentale, tandis que 11,5 % vivent seuls.

En chiffres absolus, 16 400 Sépharades vivent en couple, 2 430 vivent seuls, 1 920 vivent dans des familles monoparentales et 435 vivent dans d'autres situations familiales.

Le pourcentage des personnes qui vivent en couple est un peu plus élevé chez les Sépharades que dans le reste de la population juive (77,4 % par rapport à 75,2 %). Par ailleurs, chez les Sépharades, la proportion de personnes qui vivent seules est inférieure à celle du reste de la communauté juive (respectivement 11,5 % et 15,1 %). Cet écart est probablement attribuable au fait qu'il y a proportionnellement moins d'aînés chez les Sépharades, et notamment de personnes veuves. Enfin, les Sépharades sont plus nombreux à vivre dans des familles monoparentales que les autres membres de la communauté juive (respectivement 9 % et 7,4 %).

Les Sépharades sont beaucoup plus enclins à vivre en couple que la population totale de Montréal (respectivement 77,4 % et 69 %).

Ils ont aussi moins tendance à vivre dans des familles monoparentales ou à vivre seuls que la population totale de Montréal.

Le tableau 22 de l'annexe 5 présente les situations familiales de la population sépharade par cohorte d'âge. Environ un enfant sépharade sur dix, âgé de 0 à 14 ans, vit dans une famille monoparentale (10,9 %). La grande majorité des enfants sépharades (89 %) vivent dans des familles biparentales.

Mille quatre cent dix (1 410) Sépharades âgés de 25 à 64 ans vivent seuls. Certains sont célibataires, d'autres divorcés ou séparés.

Le tableau 22 montre que plus d'un quart (28,3 %) des aînés sépharades (âgés de 65 ans et plus) vivent seuls, ce qui représente 925 personnes. Ces personnes âgées constituent un groupe particulièrement vulnérable, surtout si elles n'ont pas de famille ou d'autres soutiens sociaux et qu'elles éprouvent de la difficulté à accéder à des services essentiels.

Le tableau 14 examine la situation matrimoniale des Sépharades. Presque la moitié des Sépharades sont mariés (45,5 %).

Une grande partie (40,4 %) sont des célibataires qui ne se sont jamais mariés. Un pourcentage beaucoup moindre de Sépharades sont divorcés ou séparés (6,2 %), veufs (4,5 %) ou vivent en union libre (3,4 %).

En chiffres absolus, dans la communauté sépharade, 9 635 personnes sont mariées, 8 570 sont célibataires, 1 310 sont divorcées ou séparées et 945 sont veuves. De plus, 730 Sépharades vivent en union libre.

La tendance au mariage est légèrement plus prononcée chez les Sépharades que dans le reste de la communauté juive (respectivement 45,5 % et 43,6 %). On observe pratiquement la même proportion de célibataires (jamais mariés) parmi les Sépharades que dans le reste de la population juive (respectivement 40,4 % et 40,3 %). Le pourcentage de personnes divorcées ou séparées est un peu plus élevé parmi les Sépharades que dans le reste de la communauté juive (respectivement 6,2 % et 5,4 %) mais le pourcentage de personnes veuves est moindre (respectivement 4,5 % et 7,5 %). La proportion des couples vivant en union libre est pratiquement identique chez les Sépharades et dans le reste de la communauté juive (3,4 % et 3,2 %).

La répartition des Sépharades selon la situation matrimoniale ressemble davantage à celle du reste de la communauté juive que de l'ensemble de la population de Montréal. Les Sépharades sont plus enclins à se marier que la population totale de Montréal (respectivement 45,5 % et 33,2 %). Ils ont nettement moins tendance à former des couples en union libre que la population totale de Montréal (respectivement 3,4 % et 12,8 %). Cet écart par rapport à la tendance générale est considérable.

Le tableau 23 de l'annexe 5 présente la situation matrimoniale des Sépharades par tranche d'âge. Soulignons que 79,2 % des Sépharades d'âge moyen (de 45 à 64 ans) sont mariés ou vivent en union libre. Parmi eux, 12,3 % sont divorcés ou séparés et seulement 5,7 % n'ont jamais été mariés.

Parmi les aînés sépharades vivant dans la RMR de Montréal, 775 (23,6 %) sont veufs. Environ deux tiers (65,2 %) des aînés sépharades sont mariés ou vivent en union libre.

Niveaux de scolarité et catégories d'emploi

Les niveaux de scolarité des Sépharades figurent dans le tableau 15. On y constate que plus d'un tiers (35,7 %) des adultes sépharades (15 ans et plus), soit 6 145 personnes, ont au moins un diplôme universitaire. Cette proportion est légèrement supérieure dans le reste de la communauté juive (37,6 %).

Le pourcentage des titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle est identique chez les Sépharades (22,6 %) et dans le reste de la communauté juive. Les Sépharades comptent moins de titulaires d'une maîtrise (10,3%) et d'un doctorat ou d'un diplôme de médecine (2,8%) que le reste de communauté juive (respectivement 11,5% et 3,5%).

La communauté sépharade compte un plus grand pourcentage de personnes diplômées du Cégep ou d'une école de commerce que le reste de la communauté juive (respectivement 21,4 % et 16,5 %). D'autre part, la proportion de personnes ayant terminé seulement leurs études secondaires ou primaires est moindre dans la communauté sépharade que dans le reste de

la communauté juive (respectivement 43 % et 46 %).

Le niveau de scolarité des Sépharades est plus proche de celui du reste de la communauté juive que de l'ensemble de la population de Montréal. On note dans la communauté sépharade un pourcentage bien plus élevé de diplômés universitaires que dans l'ensemble de la population de Montréal (respectivement 35,7 % et 21,5 %). Les personnes n'ayant terminé que leurs études secondaires ou primaires sont proportionnellement moins nombreuses parmi les Sépharades que dans l'ensemble de la population de Montréal (respectivement 43 % et 54 %).

Le tableau 16 examine les profils d'emploi des adultes sépharades (15 ans et plus). La majorité des Sépharades sont des professionnels (2 790) ; viennent ensuite les cadres supérieurs et intermédiaires (2 430), les travailleurs du secteur de la vente et des services (2 165), les employés de secrétariat et de bureau (1 550) et enfin le personnel technique et paraprofessionnel (1 350). En bref, les Sépharades sont bien représentés dans les différentes catégories d'emploi.

Tableau 16
Profil d'emploi
Populations définies
(15 ans et plus)

Profil d'emploi	Ensemble de la communauté juive		Sépharades		Reste de la communauté juive		Population totale de Montréal
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	%
Cadres supérieurs et intermédiaires	9 775	13,1	2 430	14,1	7 345	12,8	7,2
Professionnels	12 880	17,2	2 790	16,2	10 090	17,5	12,0
Personnel technique et paraprofessionnel	6 615	8,8	1 350	7,8	5 265	9,2	8,4
Employés de secrétariat et de bureau	5 825	7,8	1 550	9,0	4 275	7,4	10,0
Travailleurs du secteur de la vente et des services (spécialisés)	8 075	10,8	2 165	12,6	5 910	10,3	9,8
Employés du secteur des transports et de la fabrication (spécialisés)	2 380	3,2	660	3,8	1 720	3,0	12,2
Travailleurs sans qualification	2 580	3,5	675	3,9	1 905	3,3	9,3
Travailleurs sans expérience	26 630	35,6	5 610	32,6	21 020	36,5	31,1
Total	74 760	100,0	17 230	100,0	57 530	100,0	100,0

Tableau 17
Revenu personnel
Populations définies
(15 ans et plus)

Revenu personnel	Ensemble de la communauté juive		Sépharades		Reste de la communauté juive		Population totale de Montréal
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	%
Moins de 10 000 \$	18 040	24,1	4 440	25,8	13 600	23,6	27,4
10 000 \$ – 24 999 \$	20 785	27,8	5 055	29,3	15 730	27,3	29,6
25 000 \$ – 39 999 \$	13 050	17,4	2 925	17,0	10 125	17,6	20,3
40 000 \$ – 69 999 \$	12 685	17,0	3 030	17,6	9 655	16,8	16,8
70 000 \$ – 99 999 \$	4 530	6,1	900	5,2	3 630	6,3	3,7
100 000 \$ et plus	5 710	7,6	890	5,2	4 820	8,4	2,2
Total	74 800	100,0	17 240	100,0	57 560	100,0	100,0

Tableau 18
Revenu personnel médian
Populations définies
(15 ans et plus)

	Revenu personnel médian (en dollars)
Origine sépharade	23 268
Origine ashkénaze	25 845
Origine mixte	22 256
Origine non identifiée	20 212
Population juive totale	25 227
Population totale de Montréal	21 888

Tableau 19
Situation de pauvreté
Populations définies

Situation de pauvreté	Ensemble de la communauté juive		Sépharades		Reste de la communauté juive		Population totale de Montréal
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	%
Revenu inférieur au seuil de pauvreté	17 065	18,4	3 770	17,8	13 295	18,6	22,2
Revenu supérieur au seuil de pauvreté	75 730	81,6	17 415	82,2	58 315	81,4	77,8
Total	92 795	100,0	21 185	100,0	71 610	100,0	100,0

Tableau 20
Répartition selon l'âge et la situation de pauvreté
Population sépharade

Cohorte d'âge	Revenu inférieur au seuil de pauvreté		Revenu supérieur au seuil de pauvreté		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
0-14 ans	675	17,0	3 300	83,0	3 975
15-24 ans	385	15,3	2 125	84,7	2 510
25-44 ans	975	17,7	4 535	82,3	5 510
45-64 ans	930	15,7	4 980	84,3	5 910
65 ans et plus	805	24,5	2 480	75,5	3 285
Total	3 770	17,8	17 420	82,2	21 190

Que révèle l'analyse comparative des profils d'emploi chez les Sépharades et dans le reste de la communauté juive? Les répartitions sont, là encore, éminemment semblables. Les Sépharades sont légèrement plus enclins à occuper des postes de cadres, d'employés de secrétariat et de bureau et de travailleurs du secteur de la vente et des services. On trouve, dans le reste de la communauté juive, une proportion légèrement supérieure de professionnels et d'employés du secteur technique et paraprofessionnel. Les écarts entre ces proportions sont toutefois minimes.

Le profil d'emploi des Sépharades ressemble davantage à celui du reste de la communauté juive qu'à celui de l'ensemble de la population de Montréal. Les Sépharades sont plus enclins à se situer parmi les cadres ou les professionnels (30,3 %) que la population totale de Montréal (19,2 %). Les Sépharades sont moins nombreux à travailler dans le secteur du transport et de la fabrication que l'ensemble de la population de Montréal, mais ils occupent plus de postes dans le secteur des ventes.

Répartition du revenu des Sépharades

Le tableau 17 présente la répartition du revenu personnel des adultes sépharades (15 ans et plus). Le revenu personnel inclut les rémunérations d'emplois à temps plein et à temps partiel, les revenus de travailleur autonome et les allocations d'assurance-emploi, d'aide sociale ou de retraite.

Une grande partie des Sépharades, soit 4 440 personnes, ont un revenu inférieur à 10 000 \$. Le revenu annuel de la majorité des Sépharades (5 055 personnes) se situe entre 10 000 \$ et 24 999 \$. Deux mille neuf cent vingt-cinq (2 925) Sépharades ont un revenu annuel se situant entre 25 000 \$ et 39 999 \$, et 3 030 ont un revenu se situant entre 40 000 \$ et 69 999 \$. Au sommet de l'échelle, on trouve 900 Sépharades touchant un revenu variant de 70 000 \$ à 99 999 \$, et 890, un revenu de 100 000 \$ et plus.

La communauté sépharade compte 10,4 % de salariés à revenu élevé (70 000 \$ et plus) par rapport à 14,7 % dans le reste de la communauté juive. On relève chez les Sépharades un plus grand pourcentage de personnes à faible revenu (moins de 25 000 \$) que dans le reste de la

Tableau 21
Répartition selon la situation familiale et la situation de pauvreté
Population sépharade

Situation familiale	Revenu inférieur au seuil de pauvreté		Revenu supérieur au seuil de pauvreté		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Couple	1 900	11,6	14 500	88,4	16 400
Famille monoparentale dirigée par une femme	545	33,6	1 075	66,4	1 620
Famille monoparentale dirigée par un homme	110	36,7	190	63,3	300
Personne vivant seule	1 060	43,6	1 370	56,4	2 430
Autres situations*	145	33,7	285	66,3	430
Total	3 760	17,8	17 420	82,2	21 180

*Y compris ceux qui vivent avec des personnes apparentées (telles que des frères et sœurs, des grands-parents, etc.) ou non apparentées.

communauté juive (55,1 % par rapport à 50,9 %).

Les salariés à revenu élevé (70 000 \$ et plus) sont plus nombreux chez les Sépharades que dans l'ensemble de la population de Montréal (10,4 % par rapport à 5,9 %). La proportion des personnes à faible revenu (moins de 10 000 \$) est légèrement inférieure chez les Sépharades par rapport à l'ensemble de la population de Montréal (25,8 % par rapport à 27,4 %).

Selon le tableau 18, le revenu personnel médian des Sépharades s'élève à 23 268 \$. Ce revenu est légèrement inférieur à celui des Ashkénazes (25 845 \$) mais plus élevé que celui des personnes d'origine mixte (22 256 \$), ou encore des personnes d'origine non identifiée (20 212 \$). Le revenu personnel médian des Sépharades (23 268 \$) est également plus élevé que celui de la population totale de Montréal (21 888 \$).

Le tableau 19 examine la situation de pauvreté chez les Sépharades. On compte 3 770 personnes défavorisées au sein de la communauté sépharade de la région métropolitaine de Montréal, ce qui représente un taux de pauvreté de 17,8 %.

En fait, ce taux de pauvreté est légèrement inférieur à celui du reste de la communauté juive (18,6 %) et beaucoup moins élevé que celui de l'ensemble de la population de Montréal (22,2 %). Les Sépharades représentent 22,1 % des Juifs pauvres de la RMR de Montréal.

Le tableau 20 présente la situation de pauvreté par cohorte d'âge. Les aînés (65 ans et plus) constituent le groupe d'âge le plus économiquement faible de la communauté sépharade. Environ un aîné sépharade sur quatre vit dans la pauvreté (24,5 %).

Hormis les aînés, toutes les autres cohortes d'âge figurant dans le tableau 20 affichent un taux de pauvreté inférieur au taux moyen de pauvreté de la communauté sépharade. Il faut cependant noter que 17 % des enfants sépharades âgés de moins de 15 ans sont économiquement défavorisés.

En chiffres absolus, chez les Sépharades, le plus important groupe de personnes défavorisées est constitué de 975 adultes âgés de 25 à 44 ans. Viennent ensuite les 930 personnes défavorisées dans la tranche d'âge de 45 à 64 ans. On compte en outre, parmi les Sépharades qui vivent dans la

pauvreté, 805 aînés âgés de 65 ans et plus, 675 enfants de moins de 15 ans et 385 personnes âgées de 15 à 24 ans.

Le tableau 21 examine les taux de pauvreté selon la situation familiale. On y constate que les Sépharades qui vivent seuls présentent le plus grand risque de pauvreté. Près de la moitié de ces personnes (43,6 %) vivent sous le seuil de la pauvreté. Les personnes qui vivent seules constituent un groupe économiquement faible car elles ne bénéficient pas d'un deuxième revenu. Certaines vivent des situations difficiles comme le divorce, la séparation ou le veuvage.

Enfin, le tableau 24 de l'annexe 5 présente les taux de pauvreté selon la situation familiale et l'âge. Deux cents (200) enfants sépharades vivant dans des familles monoparentales sont défavorisés. Le taux de pauvreté de ces enfants est très élevé (45,5 %). En chiffres absolus cependant, on trouve davantage d'enfants défavorisés (470) dans les familles biparentales que monoparentales.

On constate un taux de pauvreté élevé chez les adultes sépharades (âgés de 15 à 64 ans) qui vivent seuls : (36,8 %), soit

555 personnes. Toutefois, en chiffres absolus, on compte 1 170 personnes défavorisées parmi les Sépharades âgés de 15 à 64 ans qui vivent en couple.

Enfin, le taux de pauvreté est particulièrement élevé chez les aînés sépharades qui vivent seuls (54,8 %). En chiffres absolus, ce taux représente 510 personnes défavorisées.

Perspectives d'avenir

Les Sépharades représentent 22,8 % de la communauté juive de Montréal. Au cours de deux dernières décennies, la population sépharade a augmenté, tandis que le nombre des Ashkénazes a sensiblement diminué. En bref, les Sépharades sont en ascension, tant sur le plan démographique que socio-économique.

Les enjeux et les besoins relatifs aux différentes cohortes d'âge analysées dans notre étude révèlent les défis que les Sépharades et les prestataires de services destinés à cette communauté auront à relever. Ces groupes d'âge peuvent être répartis en quatre grands segments : les enfants d'âge scolaire, les jeunes adultes, les adultes d'âge moyen et les aînés.

En 2001, on dénombrait à Montréal quelque 4 000 enfants sépharades de moins de 15 ans. Les parents sépharades choisissent-ils d'inscrire leurs enfants dans le système scolaire juif ou bien dans des écoles publiques ou privées non juives? L'éducation des parents influe-t-elle sur cette décision ou ce choix est-il déterminé par des motifs financiers? Il faut également s'interroger sur les moyens de rejoindre les étudiants sépharades dans le système public pour éviter qu'ils ne soient isolés, et s'assurer de la prise en considération des besoins culturels des étudiants sépharades qui fréquentent les écoles juives anglophones.

En 2001, environ 900 enfants (K-11) fréquentaient les écoles juives francophones, soit les campus de l'école Maïmonide et la Yéshiva Yavné. L'éducation en français est-elle encore une priorité pour les parents sépharades? Sinon, quel sera l'effet de cette tendance sur l'orientation culturelle de leurs enfants? La grande majorité des Sépharades sont néanmoins bilingues, ce qui assure leur avenir au Québec.

Y a-t-il suffisamment de garderies juives pour les enfants sépharades, dans la langue que leurs parents ont choisie? Cette question

est particulièrement importante dans des secteurs comme la banlieue Ouest, où le nombre de jeunes familles sépharades a augmenté et où le nombre de garderies francophones est probablement insuffisant. Une autre question se pose également pour la banlieue Ouest : les Sépharades ont-ils accès à un choix suffisant d'établissements scolaires primaires et secondaires francophones?

En ce qui a trait aux jeunes adultes sépharades (18-24 ans), la question est de savoir s'ils restent à Montréal ou s'ils émigrent ailleurs sur le continent ou en Israël. Malheureusement, les données du recensement ne répondent pas à cette question. On ne sait pas si les Sépharades qui décident d'émigrer sont motivés par les mêmes raisons que les jeunes adultes ashkénazes. Les données sont insuffisantes pour mesurer le taux de mobilité chez les jeunes Sépharades.

Les jeunes adultes sépharades constituent une ressource essentielle pour le développement du leadership communautaire. Comment encourager ce groupe d'âge à assumer des responsabilités communautaires? La participation de cette nouvelle génération de Sépharades engagés,

qui commencent à s'affirmer dans leur carrière et envisagent de s'établir à Montréal à long terme, est essentielle.

La même question se pose pour les Sépharades âgés de 25 à 44 ans : comment les amener à s'engager davantage au sein d'organisations communautaires comme la FÉDÉRATION CJA ou ses organismes affiliés? Ils se consacrent prioritairement à fonder leur famille et à bâtir leur carrière, et nombreux sont ceux qui donnent de leur temps aux synagogues ou à des projets de bienfaisance. Les Sépharades ont des niveaux d'études élevés et comptent une proportion relativement importante de cadres et de professionnels. La FÉDÉRATION CJA est-elle en mesure de créer les conditions qui les inciteront à participer au processus décisionnel en tant que bénévoles, et à devenir des donateurs à vie de la Campagne?

Dans la communauté, nombreux sont les jeunes Sépharades en pleine ascension qui ont un grand potentiel de participation communautaire. Malheureusement, les méthodes traditionnelles de sensibilisation des Sépharades n'ont pas eu beaucoup de succès. Le défi que la FEDERATION CJA et ses organismes affiliés auront à relever

consistera à élaborer des stratégies innovatrices pour rejoindre les Sépharades et susciter en eux un engagement et une appartenance à long terme.

Les baby-boomers sépharades (de 45 à 64 ans) deviendront les aînés de la prochaine décennie. Ils constituent un groupe très différent de celui de leurs parents immigrants, qui sont maintenant dans la soixantaine avancée. Ces Sépharades sont plus instruits, plus bilingues et plus économiquement indépendants que leurs parents. Ils seront sans doute plus ouverts aux services de la communauté que leurs parents, qui étaient davantage tournés vers la synagogue.

Plusieurs de ces Sépharades d'âge moyen, cependant, s'attendent à recevoir des services qui tiennent compte de leur sensibilité culturelle, et dans ce sens, seront probablement plus exigeants que leurs parents à l'égard des services communautaires. Les Sépharades de ce groupe d'âge, en particulier ceux qui souhaitent prendre une retraite anticipée, auront plutôt tendance à se prévaloir de services de santé et de loisirs. La FÉDÉRATION CJA et ses organismes affiliés doivent dorénavant et déjà prendre en

considération les besoins de cette cohorte d'âge plutôt que de réagir au pic démographique qu'ils représenteront au cours de la prochaine décennie, quand ils passeront à la tranche d'âge des aînés et que leurs besoins se feront plus aigus.

En ce qui concerne les aînés sépharades actuels, nous avons peu de données sur leurs besoins. Plusieurs questions se posent : quel est le pourcentage de personnes âgées vulnérables qui vivent à domicile et combien vivent en institution? Les aînés sépharades jouissent-ils nécessairement d'un meilleur soutien familial que les aînés ashkénazes (dont les membres les plus jeunes de la famille sont nombreux à avoir quitté Montréal)? Les centres d'accueil et établissements de soins de longue durée de la communauté sont-ils en mesure de répondre aux besoins culturels et démographiques de ce groupe, ou doivent-ils être adaptés pour mieux servir cette population vulnérable?

De nombreux aînés vulnérables sépharades ne parlent que l'arabe ou le français. Les établissements destinés à ces personnes doivent tenir compte, dans leur prestation de services, de facteurs liés à la langue, à l'environnement, aux modalités de soins et

aux relations avec la famille. De plus, les enfants des aînés sépharades sont plus exigeants quant aux types et à la qualité des services qu'ils souhaitent pour leurs parents. La question reste entière : les établissements actuels sont-ils suffisamment adaptés pour dispenser des soins aux Sépharades à la fin de leur vie?

Enfin, les Sépharades occupent une position privilégiée dans la communauté juive. Ils parlent la langue de la majorité québécoise et se sentent à l'aise dans les milieux québécois. Cette adaptabilité explique en partie leur succès économique et leur visibilité dans les sphères politique et sociale. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de Sépharades vulnérables. En fait, le présent rapport révèle que la pauvreté est un problème pour bon nombre de Sépharades, notamment les aînés, ceux qui vivent seuls et les familles monoparentales.

Néanmoins, tout compte fait, l'avenir de la population sépharade de Montréal semble assuré, dans la mesure où elle continuera d'y prospérer.

Annexe 1

Définition normalisée de la judéité

Ce rapport se fonde sur ce que l'on reconnaît comme étant la « définition normalisée de la judéité » pour départager les Juifs du reste de la population. Jim Torcziner, de l'Université McGill, et la Fédération juive de Montréal, ont élaboré cette définition en 1981 en se basant sur une combinaison de critères identitaires religieux et ethniques.

Selon ces critères, un Juif se définit comme une personne qui se déclare :

- Juif de religion et d'origine ethnique
- Juif de religion mais d'une autre origine ethnique
- Juif d'origine ethnique mais sans appartenance religieuse

Les personnes d'origine ethnique juive qui se réclament d'une autre religion (catholique, musulmane, etc.) ont été exclues de cette définition.

Ces critères ne permettent pas de déterminer le « comportement juif » d'une personne, à savoir l'attachement à la tradition ou la fréquentation régulière d'une synagogue, par exemple. Malgré ses limites, la définition de l'appartenance à la communauté juive est un

outil essentiel à notre travail d'analyse des données du recensement, qui nous permet de mieux comprendre notre communauté. La définition normalisée de la judéité doit être aussi inclusive que possible et tenir compte de la diversité des expressions qui font la richesse de la vie juive.

Il faut noter qu'une nuance importante a été apportée à la « définition normalisée de la judéité » aux fins de l'analyse des données de ce recensement. La catégorie des personnes « sans religion et d'origine ethnique juive » a été élargie pour inclure ceux qui se déclarent « sans appartenance religieuse et d'origine ethnique juive ».

En effet, la catégorie des personnes « sans appartenance religieuse » est plus vaste que celle des personnes « sans religion » car elle inclut à la fois ceux qui se disent agnostiques, athées et humanistes, et ceux qui n'ont pas de religion. Comme il est possible d'être juif tout en adhérant à de telles philosophies, nous avons jugé que ce changement permettrait de mieux représenter la grande diversité des modes d'appartenance à la communauté juive. Les

données des recensements précédents ont été rajustées pour tenir compte de ce nouveau critère identitaire.

Annexe 2

Définition des Sépharades

Comme nous l'avons mentionné dans ce texte, c'est la première fois qu'un recensement nous renseigne sur le lieu de naissance des parents des répondants. Ces questions étaient primordiales car elles nous ont permis d'identifier les Sépharades nés au Canada, ou encore ceux dont la langue maternelle ne permet pas de déterminer avec certitude l'origine ethnique. Sans doute les

Sépharades canadiens de la seconde ou troisième génération seront-ils plus difficiles à identifier en fonction des paramètres du recensement.

Les critères suivants ont été utilisés pour définir les Sépharades, les Ashkénazes et les personnes d'origine mixte.

Sépharades

Le répondant est né dans un des pays suivants : Afghanistan, Albanie, Algérie, Arabie Saoudite, Bulgarie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Inde, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Pakistan, Portugal, Syrie, Tunisie, Turquie, Yémen du Nord, Yémen du Sud, Yougoslavie (Bosnie Herzégovine, Croatie, Slovénie).

<Ou>

Le père et la mère du répondant sont tous deux nés dans les pays suivants : Afghanistan, Albanie, Algérie, Arabie Saoudite, Bulgarie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Inde, Irak, Iran,

Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Pakistan, Portugal, Syrie, Tunisie, Turquie, Yémen du Nord, Yémen du Sud, Yougoslavie (Bosnie Herzégovine, Croatie, Slovénie).

<Ou>

Le répondant a pour langue maternelle le français, l'arabe, le grec, le bulgare, le yougoslave.

<Ou>

Tout enfant vivant dans un foyer où le père et la mère répondent tous deux aux critères ci-dessus.

Ashkénazes

Le répondant ne correspond pas à la définition des Sépharades ou des personnes d'origine mixte.

<Et>

Le répondant est né dans un des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Biélorussie, Danemark, Estonie, Finlande, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume uni, Russie, Suède, Tchécoslovaquie (Slovaquie, République Tchèque), Ukraine, Uruguay.

<Ou>

Le répondant a pour langue maternelle le yiddish, l'anglais, le russe, l'autrichien (ou toute autre langue germanique non mentionnée), le tchèque, le danois, l'allemand, le hongrois,

l'irlandais (ou toute autre langue celtique), le hollandais, le polonais, le roumain, le suédois, le finlandais.

<Ou>

Le père et la mère du répondant sont tous deux nés dans un des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Biélorussie, Danemark, Estonie, Finlande, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume uni, Russie, Suède, Tchécoslovaquie (Slovaquie, République Tchèque), Ukraine, Uruguay.

<Ou>

Tout enfant vivant dans un foyer où le père et la mère répondent tous deux aux critères ci-dessus.

Personnes d'origine mixte

Le père du répondant est né dans un des pays suivants : Afghanistan, Albanie, Algérie, Arabie Saoudite, Bulgarie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Inde, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Pakistan, Portugal, Syrie, Tunisie, Turquie, Yémen du Nord, Yémen du Sud, Yougoslavie (Bosnie Herzégovine, Croatie, Slovaquie, République Tchèque), Ukraine, Uruguay.

<Et>

La mère du répondant est née dans un des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Biélorussie, Danemark, Estonie, Finlande, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume uni, Russie, Suède, Tchécoslovaquie (Slovaquie, République Tchèque), Ukraine, Uruguay.

<Ou>

Le père du répondant est né dans un des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Biélorussie, Danemark, Estonie, Finlande, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume uni, Russie, Suède, Tchécoslovaquie (Slovaquie, République Tchèque), Ukraine, Uruguay.

<Et>

La mère du répondant est née dans un des pays suivants : Afghanistan, Albanie, Algérie, Arabie Saoudite, Bulgarie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Inde, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Pakistan, Portugal, Syrie, Tunisie, Turquie, Yémen du Nord, Yémen du Sud, Yougoslavie (Bosnie Herzégovine, Croatie, Slovaquie, République Tchèque), Ukraine, Uruguay.

<Ou>

Tout enfant vivant dans un foyer où le père et la mère répondent tous deux aux critères ci-dessus.

Personnes non identifiées

Toutes les autres combinaisons.

Annexe 3

Fiabilité du recensement

Le recensement est une entreprise vaste et complexe qui, malgré l'application de normes de qualité élevées tout au long du processus, est caractérisée par un certain risque d'erreurs. Ces erreurs peuvent survenir à n'importe quelle étape du processus, de l'élaboration des documents à la collecte et l'analyse des données.

Un certain nombre d'erreurs types peuvent influencer sur les résultats du recensement. Les erreurs de couverture se produisent lorsqu'on omet des logements ou des personnes, qu'on les dénombre à tort ou qu'on les compte plus d'une fois. Les erreurs de non-réponse surviennent lorsqu'un certain nombre de ménages ou de personnes n'ont pu répondre aux questions du recensement en raison d'une absence prolongée ou de toute autre circonstance.

Quant aux erreurs de réponse, elles se produisent lorsque le répondant a mal interprété une question du recensement et y répond incorrectement ou qu'il se trompe tout simplement de case. Les erreurs de traitement peuvent survenir pendant le

codage, la saisie ou l'imputation des données.

Enfin, les erreurs d'échantillonnage ne s'appliquent qu'au formulaire détaillé. Les statistiques tirées de ce formulaire sont extrapolées à partir d'un échantillon de 20 % des ménages. Ces données diffèrent inévitablement des réponses réelles qu'on aurait obtenu à ces questions si elles avaient été posées à tous les ménages.

Statistique Canada applique un certain nombre de mesures de contrôle de la qualité pour assurer autant que possible la fiabilité des données du recensement. Des agents corrigent les questionnaires et collectent l'information manquante. Des mesures de contrôle de la qualité sont également appliquées au cours des étapes de codage et de saisie des données.

Malgré ces mesures de contrôle, un certain nombre d'erreurs et de réponses biaisées peuvent néanmoins influencer sur les données recueillies auprès de la population juive. Par exemple, certains groupes de la communauté juive peuvent être réticents à répondre

intégralement et avec précision à diverses questions du recensement.

Les immigrants récents, qui se méfient des projets gouvernementaux et craignent d'être identifiés comme Juifs, peuvent éviter d'indiquer leur lien avec la communauté ou encore répondre à certaines questions avec prudence.

Enfin, les questions sur la religion et l'ethnicité ne figurant que sur le formulaire de recensement détaillé, il faut prendre en compte, dans toutes les analyses de la communauté juive fondées sur les données du recensement, une erreur d'échantillonnage due à l'extrapolation basée sur 20 % des ménages.

On peut calculer avec précision le taux d'erreur d'échantillonnage inhérent aux données de chacune des cellules d'un tableau. Statistique Canada fournit une grille de mesure de ces erreurs, dont nous avons dressé un sommaire ci-dessous. Évidemment, plus la valeur inscrite dans une case de données est élevée, plus l'erreur d'échantillonnage est proportionnellement faible relativement à cette valeur.

Dans le tableau ci-dessous, la colonne de droite indique le taux moyen d'erreur auquel on peut s'attendre pour une valeur donnée. Bien entendu, certaines cases de données peuvent comporter des taux d'erreur plus ou moins élevés par rapport au taux moyen. Toutefois, environ 90 % des erreurs d'échantillonnage se situent à peu près au niveau de l'erreur moyenne déterminée ci-dessous. Seulement 10 % de ces erreurs peuvent se situer en dehors de cette fourchette.

Valeur contenue dans la case	Erreur moyenne
50 ou moins	15
100	20
200	30
500	45
1 000	65
2 000	90
5 000	140
10 000	200
20 000	280
50 000	450
100 000	630

Source de l'annexe 3 : *Dictionnaire du recensement de 2001, Annexe B* (p. 332). Publié par Statistique Canada, août 2002. N° 92-378-XPB au catalogue.

Annexe 4

Les seuils de faible revenu

Dans ce rapport, les seuils de faible revenu sont considérés comme équivalant au « seuil de pauvreté ». Cependant, étant donné la difficulté de définir la pauvreté, Statistique Canada n'utilise pas le terme « pauvreté » en tant que tel mais préfère la désignation « seuil de faible revenu » qui correspond à des paramètres statistiques bien définis et moins controversés. Nous avons utilisé les seuils de faible revenu de 2000 pour l'analyse du recensement de 2001. Dans le tableau ci-dessous, le rapport entre la taille et le revenu du ménage détermine ces seuils.

Seuils de faible revenu pour l'année 2000 **Régions urbaines de 500 000 habitants et plus**

Taille de la famille	Seuil de faible revenu (\$)
1	18 371
2	22 964
3	28 560
4	34 572
5	38 646
6	42 719
7 et plus	46 793

Source des données du tableau : *Dictionnaire du recensement de 2001*. Publié par Statistique Canada, mars 2002. N° 92-378-XIF au catalogue.

Annexe 5

Tableaux de données supplémentaires

Tableau 22
Répartition selon la situation familiale et l'âge
Population sépharade
(pourcentage par colonne)

Situation familiale	0-14 ans		15-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et plus		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Couple	3 535	89,0	1 880	74,8	4 160	75,6	4 705	79,7	2 120	64,8	16 400	77,5
Famille monoparentale dirigée par une femme	370	9,3	375	14,9	385	7,0	380	6,4	105	3,2	1 615	7,6
Famille monoparentale dirigée par un homme	65	1,6	80	3,2	65	1,2	65	1,1	20	0,6	295	1,4
Personne vivant seule	0	0,0	95	3,8	745	13,5	665	11,3	925	28,3	2 430	11,5
Autres situations*	0	0,0	85	3,4	150	2,7	90	1,5	100	3,1	425	2,0
Total	3 970	100,0	2 515	100,0	5 505	100,0	5 905	100,0	3 270	100,0	21 165	100,0

* Y compris ceux qui vivent avec des personnes apparentées (telles que des frères et sœurs, des grands-parents, etc.) ou non apparentées.

Tableau 23
Répartition selon la situation matrimoniale et l'âge
Population sépharade
(pourcentage par colonne)

Situation matrimoniale	0-14 ans		15-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et plus		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Marié	0	0,0	55	2,2	3 140	57,0	4 335	73,4	2 110	64,3	9 640	45,5
Célibataire / jamais marié	3 980	100,0	2 430	96,8	1 700	30,9	335	5,7	125	3,8	8 570	40,5
Divorcé ou séparé	0	0,0	0	0,0	340	6,2	725	12,3	240	7,3	1 305	6,2
Veuf	0	0,0	0	0,0	0	0,0	165	2,8	775	23,6	940	4,4
Union libre	0	0,0	25	1,0	330	6,0	345	5,8	30	0,9	730	3,4
Total	3 980	100,0	2 510	100,0	5 510	100,0	5 905	100,0	3 280	100,0	21 185	100,0

Tableau 24
Répartition selon la situation de pauvreté, la situation familiale et l'âge
Population sépharade

Situation familiale	0-14 ans				15-64 ans				65 ans et plus			
	Revenu inférieur au seuil de pauvreté		Revenu supérieur au seuil de pauvreté		Revenu inférieur au seuil de pauvreté		Revenu supérieur au seuil de pauvreté		Revenu inférieur au seuil de pauvreté		Revenu supérieur au seuil de pauvreté	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Couple	470	13,3	3 065	86,7	1 170	10,9	9 575	89,1	260	12,3	1 860	87,7
Famille monoparentale dirigée par une femme	165	44,6	205	55,4	350	30,8	785	69,2	25	21,7	90	78,3
Famille monoparentale dirigée par un homme	35	50,0	35	50,0	75	34,9	140	65,1	0	0,0	20	100,0
Personne vivant seule	0	--	0	--	555	36,8	955	63,2	510	54,8	420	45,2
Autres situations*	0	--	0	--	135	42,2	185	57,8	10	9,5	95	90,5
Total	670	16,9	3 305	83,1	2 285	16,4	11 640	83,6	805	24,5	2 485	75,5

* Y compris ceux qui vivent avec des personnes apparentées (telles que des frères et sœurs, des grands-parents, etc.) ou non apparentées.